



Explicatif du vote

Le vote est **ouvert à tous les habitants**, enfants compris : tous ceux qui pouvaient déposer un projet sont sollicités pour donner leur avis.

Nous vous demandons d'inscrire vos nom et prénom sur le cahier joint, qui fait office de feuille d'émargement.

L'objectif de ce vote est de savoir **quels projets la commune doit mettre en oeuvre en priorité.**

Vous pouvez indiquer au maximum 6 projets à mettre en place en priorité.

Pour les autres projets, vous pouvez indiquer ceux que vous souhaitez voir mis en place de manière moins prioritaire, ou ceux que vous ne voulez pas voir réalisés. Vous n'êtes pas obligé de vous prononcer sur tous les projets (je n'ai pas d'avis sur ce projet).

CALCUL DE LA PRIORISATION :

A chaque vote seront attribués des points :

3 points	pour les projets prioritaires
1 point	pour les projets à garder mais non prioritaires
0 point	pour les projets sur lesquels aucun avis n'est donné
-2 points	pour les projets à écarter

Les projets seront ensuite classés dans l'ordre décroissant de points : les projets seront mis en place dans l'ordre de ce classement.

À NOTER :

Suivant les projets, cette réalisation sera possible plus ou moins rapidement, en fonction de l'importance du projet : si un budget conséquent doit être dégagé, si des subventions sont à demander, si une organisation préalable est nécessaire... La mise en oeuvre du projet sera alors décalée dans le temps.

Par ailleurs, les projets priorisés seront réalisés sous 2 réserves :

- l'obtention de subventions pour les projets avec un budget conséquent
- l'implication du nombre nécessaire de personnes pour faire vivre le projet

INFO :

Aucun budget précis n'a été défini pour chaque projet. Ils seront définis ultérieurement, au démarrage des projets. Pour le budget municipal, ils dépendront notamment des subventions possibles.